Rapport public Parcoursup session 2025

IFRASS - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

IFRASS - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage (33171)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFRASS - D.E Educateur de Jeunes Enfants - en apprentissage (33171)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	110	7

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes et appréciations	Nous prendrons en compte l'ensemble des notes de première et de terminale / ou du parcours universitaire avec une attention particulière aux sciences humaines et sociales et aux diplômes professionnels en travail social et santé.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Nous accorderons une attention particulière aux compétences d'orthographe, de vocabulaire ainsi que vos qualités rédactionnelles et vos capacités d'argumentation, importance de la lettre de motivation en pièce jointe (pièce spécifique).	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail et connaissance du statut de salarié	Nous prendrons en compte à travers vos expériences professionnelles la rigueur, l'engagement et le travail d'équipe.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Nous serons attentifs à votre projet de formation en lien avec les connaissances du métier et du contenu de formation et la spécificité du parcours en apprentissage (lettre de motivation en pièce jointe - spécifique).	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	En lien avec la fiche avenir, la rubrique activités et les centres d'intérêts (engagement associatif, politique, sportif, service civique, ...)	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- **Résultats académiques** : Résultats faibles ou irréguliers, notamment en sciences humaines et sociales.
- **Compétences rédactionnelles et méthodologiques** : Difficultés marquées en orthographe, vocabulaire, argumentation ; lettre de motivation hors sujet ou de qualité insuffisante.
- **Savoir-être et expériences** : Absence de valorisation des expériences professionnelles mises en lien avec la formation visée et /ou le métier.
- **Motivation et cohérence du projet** : Projet peu en lien avec le métier d'éducateur de jeunes enfants, méconnaissance de la formation
- **Engagements et activités** : Absence d'expériences citoyennes, associatives ou extra-scolaires significatives.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Aux éléments quantitatifs de « notation » issus des dossiers scolaires pour lesquels ont été retenues :

- Les notes de 1ère et de terminale en privilégiant les sciences humaines ;

ont été pris en compte des appréciations qualitatives au regard de la formation professionnelle portée par l’IFRASS telles que :

- La motivation ;
- La connaissance de la formation et la cohérence du projet mises en valeur par la fiche « projet de formation » ;
- Les expériences professionnelles, les stages ;
- La rigueur, l’engagement et le travail d’équipe à travers ces diverses expériences ; Les engagements associatifs, citoyens, sportifs, cultuels, le service civique figurant sur la fiche « activités et centres d’ intérêt »
- La détention d’un diplôme du travail social ou en santé ou la poursuite d’étude.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats ayant fait mention de leurs expériences, motivation, intérêts pour le métier, permettant de valoriser une certaine maturité pour démarrer un parcours de formation en 3 ans en alternance, se trouvent mieux classés. Il est donc important pour les candidats de remplir précisement leur dossier Parcoursup et d'éviter des arguments généraux qui ne donnent pas à voir la pertinence du projet de formation. Nous invitons les candidats à soigner leur CV et à détaillller les informations en lien avec le projet de formation.
Les démarches de recherche d'employeur doivent commencer dès janvier pour permettre une entrée en formation réussie. Nous invitons les candidats à en rendre compte dans la lettre de motivation.

Signature :
Jérémie TREBEL,
Directeur de l'établissement IFRASS